



416-9

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Numéro 38 — 3^e année — 7 novembre 1979

Lettre d'Information du Bureau de Genève

ONUDI III

Etape importante dans le dialogue Nord-Sud

La Commission des CE présente au Conseil ses orientations politiques en vue de la préparation de la troisième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement industriel (ONUDI III). Cette conférence, qui se tiendra à la Nouvelle Delhi du 21 janvier au 8 février 1980, marquera une étape importante dans la poursuite du Dialogue permanent Nord-Sud. Elle aura un impact sur l'industrialisation des pays en voie de développement. Du 12 au 16 novembre prochain, le Conseil du Développement industriel de l'ONUDI se réunira à Vienne afin de parachever les travaux préparatoires de la troisième Conférence.

Dans sa communication au Conseil des CE, la Commission estime que les propositions présentées par le secrétariat de l'ONUDI¹ peuvent constituer un élément de base important pour les discussions de la Nouvelle

Delhi. Bien que ces discussions s'inscrivent dans un processus de dialogue plus vaste, il y a lieu de considérer la vocation spécifique de l'ONUDI qui, en tant qu'institution spécialisée des Nations Unies, assurera la direction et la responsabilité de l'étude et de la promotion de la coordination de toutes les activités de l'ONU dans le domaine du développement industriel. A cet égard, l'ONUDI évitera toute interférence inopportune avec les négociations qui se déroulent actuellement au sein d'autres assemblées². Une coordination améliorée entre les différentes agences et organisations de l'ONU s'impose d'ailleurs de façon générale, afin d'éviter tous chevauchements et doubles emplois inutiles et de permettre aux agences des Nations Unies d'accroître leur propre efficacité. Plutôt que de créer de nouvelles institutions, la Commission est d'avis qu'il y aurait lieu de tirer le meilleur parti possible du cadre institutionnel existant.

Quant au fond des questions relatives à l'industrialisation, la Commission considère qu'il importe de ne pas perdre de vue les profondes différences dans les types de structures industrielles que l'on observe au sein du groupe dit «des pays industrialisés» et parmi les pays en voie de développement. Les écarts considérables présentés dans les niveaux de développement industriel de ces derniers appellent la définition d'approches différentes, par exemple pour les pays récemment industrialisés à croissance rapide et, d'autre part, les pays les moins développés.

Par ailleurs, la Commission rappelle que l'industrialisation s'inscrit dans un processus plus large de développement dont elle ne saurait être dissociée. A ce sujet, il y a lieu de tenir compte des priorités de développement global et, dans ce contexte, de considérer les objectifs d'industrialisation, notamment en ne perdant pas de vue les liens qui existent entre l'industrialisation et le développement d'autres secteurs. Ainsi, le développement des campagnes et celui du secteur agricole peuvent avoir un impact considérable sur le genre

Sommaire

- ONUDI III
Etape importante dans le dialogue Nord-Sud
- UNCTAD
Guarded optimism on the Common Fund
- LOME II
Experiment becomes policy
- CEE: Conseil des affaires étrangères
- CEE — Suisse
Nouveau représentant suisse auprès de la CEE
- Dialogue Nord-Sud
Leçon d'ouverture du Secrétaire d'Etat
Paul Jolles
- En bref... En bref...
La faim dans le monde

¹ L'ONUDI a diffusé, entre autres documents,

— une étude intitulée «L'industrie mondiale depuis 1960 — Evolution et perspectives» qui permet d'apprécier la situation;

— un document intitulé «Industrie 2000 — Perspectives nouvelles» qui propose huit grands programmes d'action en vue de stimuler le développement industriel dans les pays en voie de développement.

² A titre d'exemples: les travaux des Nations Unies sur les sociétés transnationales, de la CNUCED relatifs à un code de transfert de la technologie, de l'OMPI sur la propriété intellectuelle, du GATT et de la CNUCED pour les problèmes commerciaux.

de développement industriel qui convient à un pays. Les rapports qui existent entre l'agriculture, le développement des industries agro-alimentaires et le secteur des engrais et des machines agricoles sont évidents.

Outre ces questions générales, la Commission aborde successivement les grands thèmes qui seront abordés à la Nouvelle Delhi, tels que «l'objectif de Lima»³, la coopération industrielle entre les pays en voie de développement, les aspects sociaux de l'industrialisation, le redéploiement industriel, le retraitement des matières premières produites par les pays en voie de développement, le financement de la politique d'industrialisation, etc... La «Lettre d'information» de Genève reviendra sur chacun de ces sujets dans ses prochains numéros.

³ L'objectif adopté à Lima par ONUDI II prévoit que la part de la production industrielle mondiale représentée par les pays en voie de développement «devra être maximisée et portée, si possible, à 25% au moins de la production industrielle mondiale totale d'ici l'an 2000...»

UNCTAD

Guarded optimism on the Common Fund

The second session of the Interim Committee on the Common Fund ended November 2 on a note of guarded optimism. Both the western industrialised countries (Group B) and the developing countries of the Group of 77 have now put forward revised versions of the articles of agreement drawn up by the UNCTAD Secretariat. A synoptic text presenting all three versions will be the basis for negotiations at what is billed as the final session of the Committee in December.

Agreement on the fundamental elements of the Common Fund was reached in March. It will act as the key financial agency in UNCTAD's scheme to stabilise the prices and markets of internationally traded commodities through the negotiation of international commodity agreements (ICAs).

Part of the Fund's capital will come through direct contributions from members, the rest from the pooling of a percentage (33.3%) of the maximum financial requirements of the ICAs that associate with it.

The Fund will finance the stocking operations of member ICAs through its first account, and other stabilisation measures such as productivity improvement and research and development through a separate second account financed by voluntary contributions.

Fleshing out the bare-bones of the March agreement has inevitably pinpointed certain difficulties. The most important relate to the Fund's financial structure, the relationship between the first and second accounts, and the allocation and weighting of votes.

First, several seemingly semantic differences as to the terminology to be applied to the Fund's capital structure have arisen. Whether, for example, the Fund is to be backed by "callable guarantee capital", as the Group of 77 suggest, or "government undertakings or guarantees", as Group B generally prefers, involves substantive considerations related to the Fund's capacity to function as a financial institution and as a borrower on capital markets.

Equally contentious is the question of the pooling of the liabilities of ICAs. Industrialised countries cannot accept that a defaulting ICA should have recourse to the callable capital/guarantees of other ICAs through the intermediary of the Common Fund as the Group of 77 demand.

Differences also exist on transfers from the first to the second accounts. Developing countries argue that the possibility should be left open of allocating to the second account a part of the income earned from the operations of the first. Both the socialist countries (Group D) and those of Group B favour the strict separation of the two accounts. However, Group B could accept the contribution of any surplus income to the second account on a voluntary basis.

On voting, differences remain both over the allocation of votes, and their weighting for important decisions.

LOME II

Experiment becomes policy

The signature of the new Lome Convention in the Togolese capital on October 31 marked the conversion of an experiment into a policy. It would have immediate, specific and practical consequences for hundreds of thousands of people around the world, Mr. Claude Cheysson, European Commissioner for development, said at the signing ceremony.

Mr. Cheysson recognised that the first Convention had not been perfect. Nor was the second, which will link 57 African, Caribbean and Pacific countries with a web of aid, trade and development provisions to the European Community. However, it reaffirmed a fundamentally new contractual relationship between North and South. "All of us are bound to respect each others individuality, the right to differ, to choose alliances, economic systems and cultural patterns freely", he said.

Mr. Cheysson admitted that not enough money was available under the new Convention. Nevertheless, despite the crisis in the world economy, the financial package had been increased in real terms. In addition the existence of the Convention had opened up other sources of finance, particularly in the Arab world and on the capital markets of Europe.

The new Convention included important innovations, said Mr. Cheysson. In particular, it broke new ground in the protection of mineral producing ACP states. The new Minex scheme will guarantee employment and productive capacity in the mining sector of the ACPs when adverse economic conditions threaten export earnings, production or transport.

Lome II was a vital part of co-operation between neighbours, said Mr. Cheysson. "We in Europe are aware, more so than anywhere else, that our future depends in part on our relations with the Third World. We are also aware that it would be hypocrisy or blindness on our part if we claimed to foster your industrial and agricultural development without making room for your exports on our markets. The Lome Convention must be systematically related to your and our concerns and ambitions in other areas".

CNUCED

Accord international sur l'huile d'olive : Compétence communautaire pour la signature

L'Accord a été établi par la Conférence des Nations Unies sur l'huile d'olive qui s'est tenue à Genève du 20 au 30 mars 1979. Il prévoit un cadre administratif pour une coopération internationale dans le domaine de l'huile d'olive, grâce: 1) à un examen permanent du marché mondial de l'huile d'olive et des olives de table; 2) à la définition et au contrôle des standards de qualité de l'huile d'olive; 3) à la constitution et au fonctionnement d'un Fonds de Propagande en vue de l'amélioration des débouchés de l'huile d'olive.

La Communauté était représentée à la Conférence par la Commission qui, assistée par le Comité de l'Article 113, a négocié sur la base des directives approuvées par le Conseil le 19 mars 1979. La Communauté figure dans l'Accord comme une entité à part entière avec le double statut de membre principalement producteur et de membre principalement importateur. L'Accord est ouvert à la signature à Madrid, auprès du Gouvernement espagnol qui en est le dépositaire, du 1^{er} juillet au 16 novembre 1979 inclus.

Les termes de l'Accord reflètent le fait que, pour ce qui est de la Communauté, l'ensemble de son contenu relève de la politique commerciale commune et, concernant un produit soumis à organisation commune de marché, s'intègre également dans la politique agricole commune. Par conséquent, c'est la Communauté en tant que telle qui participe à l'ensemble des dispositions de l'Accord; les voix dont chaque Membre de l'Accord dispose au sein du Conseil Oléicole International sont attribuées à la Communauté; et les obligations financières découlant de l'Accord sont mises directement à charge de la Communauté. Dans ces conditions, la Commission estime que l'Accord se présente comme devant être signé et conclu par la seule Communauté. La Commission vient d'adresser au Conseil une recommandation de décision en ce sens.

Jute reaches negotiating phase

Another commodity in UNCTAD's Integrated Programme for Commodities (IPC) has reached the negotiating phase. Delegates from jute producing and consuming countries agreed in Geneva last week to convene a negotiating conference on jute and jute products. However, before this can take place a pre-negotiating meeting will clarify the outstanding issues, consider draft texts and work out the time schedule of the negotiating conference.

The European Community's spokesman welcomed the result of the meeting which puts jute well ahead in the field of commodities being dealt with under the IPC.

The main issue to be dealt with at the pre-negotiating meeting will be the agreement's institutional structure. A study on this subject is to be prepared jointly by the FAO and UNCTAD.

The object of the agreement will be to improve the competitiveness of jute in relation to synthetic substitutes. This will be done primarily through research, development and market promotion, as well as certain

cost reduction activities. Provision will also be made for the continued discussion of stabilisation measures in the agreement's council.

EEC — Cambodia

Nine pledge \$55.5 m.

Total Community contributions to the latest emergency relief schemes for Cambodia amount to \$55.5 million. Mr. Paul Keating, Ireland's ambassador to the United Nations and spokesman for the Nine, told the special UN Conference on Cambodia in New York, November 6. This is made up of \$42 million of Community funds, including \$35 million pledged by the Council of Ministers on October 30, and \$13.5 million in bilateral contributions from member states.¹

"The immediate humanitarian needs of the Kampuchean people cry out to be answered. They must be met generously and with the utmost urgency", Mr. Keating said. The calamity affecting Kampuchea was of unprecedented proportions. It was thus vital that the relief programme picked up momentum very quickly, he said. "If the relief can get through and still more is needed the Community would be prepared to assist further in any way it can", he added.

¹The breakdown of bilateral contributions is as follows: Germany \$3.66 m; France \$3 m; United Kingdom \$2.67 m; Netherlands \$2.2; Denmark \$0.97 m; Belgium \$0.42 m; Ireland \$0.31 m; Luxembourg \$0.24 m; Italie \$0.15 m.

Vient de paraître

Rapport annuel du GATT

Le rapport annuel du GATT sur «*le Commerce international en 1978/79*», dont la parution avait été annoncée en septembre dernier,¹ vient d'être publié ce mardi 6 novembre. Il comprend, en plus d'un examen approfondi des principaux faits nouveaux de 1978/79 ainsi que des grands problèmes de fond (chapitre I), les analyses classiques sur le commerce des produits de base (ch. II), des régions industrielles (ch. III), des régions non industrialisées (ch. IV) et des pays de l'Est (ch. V).

Publié en anglais et en français (l'édition espagnole paraîtra prochainement), ce rapport est en vente — au prix de 27 francs suisses — au Secrétariat du GATT, Centre William Rappard, 154, rue de Lausanne, 1211 Genève 21, et en librairie.

¹Lettre d'Information N° 30 du 12 septembre 1979.

ONUDI III

L'objectif de Lima

Dans le cadre des orientations politiques que la Commission des CE vient de présenter au Conseil en vue de la préparation de ONUDI III, la Commission aborde l'un

des grands thèmes qui sera vraisemblablement traité à la Nouvelle-Delhi du 21 janvier au 8 février 1980, à savoir: «l'objectif de Lima».

Rappelons tout d'abord que l'objectif adopté à Lima par la deuxième conférence de l'ONUDI prévoit notamment que la part de la production industrielle mondiale représentée par les pays en voie de développement «devra être maximisée et portée, si possible, à 25% au moins de la production industrielle mondiale totale d'ici l'an 2000 et que tout devra être mis en œuvre pour assurer une répartition aussi uniforme que possible de la croissance industrielle ainsi obtenue entre les pays en voie de développement.»

La Communauté européenne souhaite assurément que les pays en voie de développement atteignent cet objectif. Dans le contexte plus général de la préparation de la Nouvelle Stratégie Internationale, M. Pierre Malvé, Chef de la Délégation de la Commission des CE auprès des Nations Unies à New York, s'exprimait à ce sujet en ces termes:² «La préparation d'une Nouvelle Stratégie Internationale du Développement offre une occasion de réaliser les buts du développement dans un système économique international caractérisé par une croissance stable d'une économie mondiale, différenciée en fonction des réalités économiques et des besoins, capable d'orienter progressivement nos pays respectifs vers un type de structure convenant à leurs nécessités propres comme aux exigences d'une gestion de plus en plus solidaire des ressources matérielles et humaines de notre planète».

S'agissant plus spécifiquement de l'objectif de Lima, la Commission — tout en souscrivant aux souhaits exprimés par les pays en voie de développement — voit difficilement comment elle pourrait s'engager de manière absolue en cette matière. En effet, selon diverses prévisions, la part probable de la production industrielle mondiale assurée par les pays en voie de développement à la fin de ce siècle — loin d'atteindre le chiffre de 25% — devrait s'élever à 14% en l'an 2000 contre 9% environ en 1977, si l'on extrapole les tendances observées au cours des années 1960-1975.³

Toutefois, les tendances observées depuis 1974 donnent à penser que ce chiffre de 14% est trop pessimiste, en particulier si l'on considère le ralentissement du taux de croissance de la production industrielle dans les pays industrialisés. Néanmoins, cet objectif de 25% demeure très ambitieux et sa réalisation dépend de toute une série de facteurs dont il est malaisé de prévoir l'évolution à l'heure actuelle et dont les efforts et politiques d'industrialisation des pays industrialisés eux-mêmes ne seront pas les moins importants. L'objectif fixé à Lima est certes souhaitable. Peut-il raisonnablement faire l'objet d'un engagement absolu de la communauté internationale?

¹ Voir Lettre d'Information du bureau de Genève, N° 38 du 7.11.1979.

² Débat général de la Deuxième Commission de la XXXIV^e session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies - New York, 12 octobre 1979. Le texte intégral, en langue française, de cette intervention est disponible — sur demande — au Bureau de presse et d'information de Genève.

³ Selon le rapport «Le Commerce international en 1978/79» publié le 6 novembre dernier par le GATT, «en 1978, la croissance de la production globale — à l'exclusion des services et de la construction — des pays en voie de développement (à peu près 3,5%) a été plus modeste que l'année précédente (environ 5%) et n'a que légèrement dépassé l'accroissement démographique». En revanche, poursuit le GATT, «la production manufacturière a connu une expansion régulière qui, comme en 1977, a été en 1978 de l'ordre de 6%».

CEE — Amérique latine

Visite du Vice-Président Haferkamp au Mexique

Sur invitation du gouvernement mexicain, M. Wilhelm Haferkamp, Vice-Président de la Commission chargé des relations extérieures, est en visite officielle au Mexique du 13 au 16 novembre 1979.

A l'occasion de cette visite, M. Haferkamp participe également à la séance inaugurale de la troisième session de la Commission mixte instituée par l'accord de coopération de 1976, qui a lieu du 14 au 16 novembre. L'ordre du jour de la séance comporte quatre thèmes: l'appréciation de l'application de l'accord de coopération CEE-Mexique, le développement des échanges (système de préférences généralisées, textiles, promotion commerciale, accession du Mexique au GATT), programme de complémentarité industrielle, coopération énergétique, scientifique et technologique.

Cette visite reflète l'importance que la Commission attache à ses relations avec le Mexique et son désir de renforcer la coopération entre ce pays et la Communauté européenne.

En ce qui concerne l'accession du Mexique au GATT, on notera que le Conseil des représentants du GATT a adopté le 6 novembre le rapport du groupe de travail recommandant l'adhésion. Ce rapport, ainsi que le protocole d'accession, ont été publiés le même jour dans la presse mexicaine. Le Ministre mexicain du commerce a indiqué que des consultations avec les milieux industriels s'engageraient sur le résultat des négociations d'accession et que celui-ci serait soumis fin novembre, début décembre, après terminaison de la procédure de vote au GATT, aux Chambres mexicaines pour décision finale.

Commission, Andean Pact talks open

Exploratory talks on a cooperation agreement between the European Community and the Andean Pact opened in Brussels, November 5.

Both the Community and the Andean Pact, which includes Bolivia, Colombia, Ecuador, Peru, Venezuela, want to establish a concrete dialogue. Industrial programming, agriculture and social affairs were some of the areas identified by both sides.

Commenting on the meeting, Mr. Wilhelm Haferkamp, European Commissioner for external relations and leader of the Community delegation, said "we follow the progress made towards democracy in Latin America with great interest". With specific reference to Bolivia, he said he hoped recent events there were merely transitory and that peace and respect for constitutional rights would soon be reestablished.

Délégation de la Commission des Communautés Européennes
Bureau de Presse et d'information
37-39, rue de Vermont, case postale 195
1211 Genève 20, tél. 34 97 50, télex 28 261

Rédacteur responsable: René André

Imprimeries Populaires Genève

Reproduction libre